



Separation par consentement

Par **gaellehamd**, le **14/01/2008** à **18:35**

mon mari et moi avons l'intention de se separer, quel demarche dois je faire sachant que j ai trois enfants a charge, et que mon mari na aucun revenu que dois t il faire aussi pour avoir au moins un minimum pour se loger et se nourir car tant qu il na pas de situation il ne peut partir de la maison. merci d avance

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **15/01/2008** à **11:23**

Bonjour, rnrnVous pouvez engager une procédure de divorce et lui laisser la jouissance du domicile conjugal pendant la procédure. rnrnMais votre séparation n'a aucun effet sur l'absence de situation de votre mari...rnrnCordialement, rnrnAntoine ETCHEVERRYrnrnwww.etchevery-avocat.com